



Votants : 85
Convocation du Conseil de Communauté :
le 12 septembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 23 septembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 septembre 2014

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – POLE ADMINISTRATIF COMMUNAUTAIRE MARCEL PAGNOL - AMENAGEMENT ET EXTENSION DES LOCAUX - AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX - LOT 18

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBault, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gerard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Claude FRADIN à Adrien PROUST, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Agnès JARRY, Rabah LAICHOURL à Marcel MOINARD, Michel VEDIE à Jean-Luc CLISSON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140922-C29-09-2014-DE
Date de télétransmission : 29/09/2014
Date de réception préfecture : 29/09/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 SEPTEMBRE 2014

**PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – POLE ADMINISTRATIF
COMMUNAUTAIRE MARCEL PAGNOL - AMENAGEMENT ET EXTENSION DES
LOCAUX - AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX - LOT 18**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Vu

- les articles L.2311-3 et R2311-9 du CGCT,
- le décret n°97-175 du 20 février 1997,
- les instructions M14,
- la délibération du Conseil de Communauté du 23 novembre 2009 approuvant le principe d'une gestion des investissements en AP/CP à compter du 1er janvier 2010,
- la délibération du Conseil de Communauté du 14 décembre 2009 portant adoption d'une autorisation de programme pour l'extension et l'aménagement des locaux du pôle administratif communautaire Marcel Pagnol,

Considérant que

- le Conseil de Communauté du 28 avril 2014 a approuvé le coût global de l'opération pour un montant de 6 768 869 € HT en tranche ferme et avec option soit un montant de 5 065 614,11 € HT pour les marchés de travaux (hors maîtrise d'œuvre).

Le chantier d'aménagement et d'extension des locaux du pôle administratif communautaire Marcel Pagnol vient de se terminer par le déménagement de ses services.

Cependant, avec l'arrivée de l'ensemble des agents (180 personnes) sur un site unique, la répartition des services dans les locaux a été modifiée en particulier sur le bâtiment annexe C. Aussi, afin de terminer les prestations techniques de chauffage avant la mise en service définitive de l'ensemble des installations en lien avec le fournisseur de chaleur, il convient d'adopter le nouvel avenant suivant :

- Mise en place d'un système de pompe double pour l'alimentation du bâtiment annexe C.

Les plus ou moins values par lot se décomposent comme suit :

| N°lot | Désignation | Titulaire | Montant marché € HT | Avenant € HT | Montant Marché + avenant € HT |
|-------|-----------------------|-----------|---------------------|--------------|-------------------------------|
| 18 | Chauffage-ventilation | T.S.E.V | 267 400,95€ | 2 024,17 € | 269 425,12 € |

Le montant total des travaux passe compte tenu des avenants à 5 067 638,28 € HT.
(pour mémoire 5 065 614,11 € + 2 024,17 €)

Il est à noter que la variation par rapport au montant précédent du marché est de 0,039% et de 0,411% par rapport au montant initial.

Par ailleurs, cet avenant intégrera une prolongation du délai contractuel jusqu'au 31 octobre 2014.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant aux marchés de travaux ci-annexé,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant,
- Préciser que le montant de l'AP est inchangé.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué